

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE

À UNE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-ALPHONSE, tenue le lundi 6 avril 2020 à 19 h 30, à huis clos par conférence téléphonique conformément au décret de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire dans tout le territoire québécois COVID-19.

CONSEILLERS PRÉSENTS : Steven Allain  
Cynthia Therrien-Samson  
Sylvie Dugas  
François Poirier  
Jean-Guy Bernard  
Yves Barriault

formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Gérard Porlier. La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Reina Goulet est également présente. Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement.

072-04-2020

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19 h 30 et il invite les élus à prendre en considération l'ordre du jour proposé.

073-04-2020

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller François Poirier, appuyé par le conseiller Jean-Guy Bernard et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit accepté tel que lu.

074-04-2020

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 2 MARS 2020

Considérant que tous les membres du Conseil présents déclarent avoir lu le procès-verbal du 2 mars 2020 et qu'ils renoncent à sa lecture;

Il est proposé par la conseillère Sylvie Dugas, appuyé par le conseiller Yves Barriault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal du 2 mars 2020.

075-04-2020

PRÉSENTATION ET APPROBATION DU RAPPORT FINANCIER 2019

Il est proposé par le conseiller Steven Allain, appuyé par le conseiller François Poirier et résolu à l'unanimité des conseillers que nous approuvons les états financiers au 31 décembre 2019 de la Municipalité de Saint-Alphonse et Municipalité de Saint-Alphonse Lieu d'enfouissement technique, tels que préparés par la firme Raymond Chabot Grant Thornton et présentés par conférence téléphonique par monsieur Luc Audet, nous autorisons la transmission du rapport financier 2019 et nous autorisons le maire ou la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer les documents requis.

076-04-2020

MESURES POUR PRÉVENIR LA PROPAGATION COVID-19

Il est proposé par le conseiller François Poirier, appuyé par le conseiller Yves Barriault et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Alphonse adopte les mesures suivantes pour prévenir la propagation du coronavirus COVID-19 :

1. Respect et suivi des consignes édictées par le gouvernement du Québec;

2. Le bureau de la municipalité et tous les bâtiments municipaux sont fermés au public depuis le 17 mars 2020 et demeurent fermés au public jusqu'à l'expiration de la période de la déclaration d'état d'urgence sanitaire. Les services de la municipalité demeurent offerts par téléphone 418 388-5214 ou courriel [st-alphonsemuni@globetrotter.net](mailto:st-alphonsemuni@globetrotter.net) ou pour le LET 418 388-2262;
3. À partir du 8 avril 2020 et jusqu'à l'expiration de la période de la déclaration d'état d'urgence sanitaire, l'accès au lieu d'enfouissement technique sera refusé à toutes clientèles qui ne sont pas des commerces et des entreprises de biens essentiels et nous autorisons le directeur du LET, monsieur Rock Pratte à effectuer les démarches nécessaires conformément aux consignes édictées par le gouvernement du Québec;
4. Plusieurs rencontres ou événements seront reportés ou réalisés par conférence téléphonique;
5. Le télétravail est permis pour les employés ayant un portable appartenant à la municipalité;
6. Nous autorisons le maire, monsieur Gérard Porlier si nécessaire à convenir et à signer une entente pour assurer les services essentiels de notre municipalité avec une ou des municipalités de la MRC de Bonaventure.

.....

077-04-2020

APPROBATION DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par le conseiller Jean-Guy Bernard, appuyé par la conseillère Sylvie Dugas et résolu à l'unanimité des conseillers que les comptes au total 39 919.48\$ ci-après présentés soient acceptés pour paiement:

Association directeurs municipaux Québec		117.27 \$
BMR Groupe Cormier		20.55 \$
Carquest New Richmond		638.82 \$
Centre de services partagés du Québec		101.35 \$
La Coop Purdel		61.19 \$
Dépanneur Le Duo Inc.	615.30 \$ p	
Distributions Leblanc		65.86 \$
Fabri-Tech		402.41 \$
Financière Banque Nationale		1 250.50 \$
Christian Fugère Inc		1 548.78 \$
Gaspésie Diesel		358.78 \$
Groupe Voyer Inc.		22.94 \$
Hydro-Québec	625.85 \$ p	3 061.38 \$
JA-RI Armatures		240.99 \$
Lamarre Gaz Industriel inc.		59.22 \$
Véronique Leblanc	64.00 \$ p	
Lumi-Tech		29.78 \$
Magasin Michael Rossy #251		36.75 \$
M.J. Brière inc.		250.90 \$
MRC de Bonaventure		1 334.28 \$
Municipalité de St-Alphonse - LET		2 005.00 \$
Ély Ouellet	75.00 \$ p	
Les Pétroles C. Poirier Inc.		4 008.56 \$
Pièces d'auto M.G.A. & Fils		187.38 \$
Réjean Poirier		31.25 \$
Postes Canada	65.28 \$ p	
Contrôles Provan	388.62 \$ p	
Quincaillerie Arsenault Enr		274.11 \$
Raymond Chabot Grant Thornton		6 168.41 \$
Services de cartes Desjardins (interac)	36.35 \$ p	
Services informatiques Gilles Bujold		298.92 \$
Soudex Inc		190.29 \$
Mathieu Tanguay		65.79 \$
Télécommunications de l'Est		78.94 \$
Iris Technologies Inc		56.18 \$

Télus	737.88 \$ p	741.06 \$
Transport Baie des Chaleurs		172.46 \$
Transport Poirier et Frères inc.		57.12 \$
URLS - GIM		30.00 \$
Xerox Canada Ltée.	295.15 \$ p	146.01 \$
Remises gouvernementales		11 902.82 \$

078-04-2020

APPROBATION DES COMPTES À PAYER DU LET

Il est proposé par la conseillère Cynthia Therrien-Samson, appuyé par le conseiller Steven Allain et résolu à l'unanimité des conseillers que les comptes du lieu d'enfouissement technique au total de 25 261.81\$ ci-après présentés soient acceptés pour paiement :

Bell mobilité	54.00 \$ p	
6931006 Canada Inc. (copieurs PCM)		32.03 \$
Carquest New Richmond		349.14 \$
Confian		116.93 \$
Dépanneur Le Duo Inc.		156.94 \$
Distribution Leblanc		185.72 \$
Groupe Négotel		93.15 \$
Hydro-Québec	350.35 \$ p	
Les Pétroles C. Poirier inc.		2 099.42 \$
Municipalité de St-Alphonse		400.00 \$
Poste Canada		528.89 \$
Protection Garvex		68.42 \$
Raymond Chabot Grant Thornton		9 916.61 \$
Quincaillerie Arsenault		10.33 \$
Navigue.com	59.73 \$ p	
Remises gouvernementales		10 308.97 \$
Revalorisation TPOL Inc.		531.18 \$

079-04-2020

LET – ENGAGEMENT COVID-19

Il est proposé par le conseiller Jean-Guy Bernard, appuyé par le conseiller François Poirier et résolu à l'unanimité des conseillers que pendant la période du COVID-19 monsieur Viny Nadeau-Laviolette pourra, si nécessaire, être engagé comme employé pour remplacement à la cellule d'enfouissement du lieu d'enfouissement technique.

080-04-2020

LET CONSTRUCTION CELLULE 4 ET RECOUVREMENT FINAL 2018-2019  
SUBSTITUTION DE LA GARANTIE D'ENTRETIEN

Il est proposé par le conseiller Yves Barriault, appuyé par la conseillère Cynthia Therrien-Samson et résolu à l'unanimité des conseillers que suite à la recommandation de paiement de WSP Canada Inc du 1<sup>er</sup> avril 2020, nous acceptons la substitution de la garantie d'entretien à la retenue de soumission de cinq pour cent par un cautionnement de garantie d'entretien et nous autorisons le versement de cette retenue au montant de 76 676.90\$ taxes incluses payable à Groupe Michel Leclerc inc et ce, conformément aux documents contractuels pour la construction de la cellule n° 4 et du recouvrement final de la cellule d'enfouissement technique.

081-04-2020

ADJUDICATION ACHAT CAMIONNETTE UNE DEMI-TONNE

Le directeur du LET, monsieur Rock Pratte, au nom de la Municipalité de Saint-Alphonse / Lieu d'enfouissement technique a invité Ford New Richmond 9303-1466 Québec Inc, Toyota Baie des Chaleurs de Caplan et A.P. Chevrolet Buick GMC de New Richmond à nous soumettre par simple demande de prix une offre pour l'achat d'une camionnette une demi-tonne;

Les offres suivantes ont été déposées en date du 6 décembre 2019 taxes incluses:

Ford New Richmond 9303-1466 Québec Inc	48 213.62\$
Toyota Baie des Chaleurs	51 528.28\$
A.P. Chevrolet Buick GMC	39 000.00\$

À la séance du 13 janvier 2020 – 011-01-2020, ce dossier est remis à une prochaine séance. À la séance du 3 février 2020 – 036-02-2020, le dossier pour l'achat d'un camion léger est annulé. Et à la séance de travail du 2 mars 2020, le conseil municipal demande de reprendre le dossier;

Le directeur du LET, monsieur Rock Pratte, au nom de la Municipalité de Saint-Alphonse / Lieu d'enfouissement technique a demandé au plus bas soumissionnaire A.P. Chevrolet Buick GMC de renouveler son offre, mais le véhicule n'était plus disponible, une nouvelle offre comparable en tenant compte des mêmes critères a été déposée au montant de 40 000.00\$ taxes incluses, cependant le véhicule possède un moteur à huit cylindres au lieu de six cylindres.

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par la conseillère Cynthia Therrien-Samson, appuyé par le conseiller Jean-Guy Bernard et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Alphonse / Lieu d'enfouissement technique accepte l'offre de A.P. Chevrolet Buick GMC de New Richmond pour l'achat d'une camionnette une demi-tonne année 2020 K1500 SILVERADO DOUBLE CAB WT STD/BOX (1WT) au montant de 40 000.00\$ taxes incluses.

Ce véhicule comprendra sans frais supplémentaires, des protecteurs d'ailes internes en plastique à l'arrière, un protecteur de boîte en plastique et l'installation d'un CB et d'une alarme de recul fournis par le LET.

Que nous autorisons monsieur Rock Pratte, directeur du LET à représenter la Municipalité de Saint-Alphonse / Lieu d'enfouissement technique et à signer pour et au nom de la municipalité les documents nécessaires avec A.P. Chevrolet Buick GMC et / ou la Société d'assurance automobile du Québec pour l'acquisition de ce véhicule.

Que ce montant de 40 000.00\$ sera pris à même le surplus du LET.

.....

082-04-2020

DÉCLARATION SYLVIE DUGAS

La conseillère Sylvie Dugas déclare n'avoir participé à aucune réunion de travail concernant le point suivant et elle s'abstient de prendre part aux délibérations ainsi qu'à la prise de décision concernant l'entente pour utilisation du véhicule du directeur du LET au point suivant car il s'agit de son conjoint.

.....

083-04-2020

RÉSOLUTION 038-02-2020 ANNULÉE

Considérant que lors de la séance de travail du 2 mars 2020, monsieur Rock Pratte, directeur du LET a informé le conseil municipal qu'il retire sa demande d'allocation fixe pour ses déplacements;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par le conseiller François Poirier, appuyé par la conseillère Cynthia Therrien-Samson et résolu à la majorité des élus que la résolution 038-02-2020 «Directeur du LET – Entente pour utilisation de son véhicule soit annulée.

.....

- 084-04-2020 MODIFIANT LE TAUX D'INTÉRÊT DÉCRÉTÉ POUR L'ANNÉE 2020 ET APPLICABLE À TOUTE SOMME DUE  
 Considérant la situation de plusieurs citoyens et citoyennes qui pourrait devenir précaire en raison du COVID-19 et les consignes édictées par le gouvernement provincial dans les derniers jours, la Municipalité de Saint-Alphonse désire venir en aide à ces contribuables en diminuant le taux d'intérêt applicable à toute créance qui lui est due;
- Il est proposé par le conseiller Yves Barriault, appuyé par la conseillère Sylvie Dugas et résolu à l'unanimité des conseillers :
- Que le taux d'intérêt applicable à toute somme due à la Municipalité de Saint-Alphonse et à la Municipalité de Saint-Alphonse – Lieu d'enfouissement technique qui demeure impayé en date du 14 mars 2020 est établi à 0% par année;
- Que ce taux d'intérêt s'applique jusqu'au 30 septembre 2020.
- .....
- 085-04-2020 APPUI À LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÉRÈSE-DE-GASPÉ DEMANDE D'ASSOUPLISSEMENT DES CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ AU FONDS D'ATTÉNUATION ET D'ADAPTATION EN MATIÈRE DE CATASTROPHES (FAAC)  
 CONSIDÉRANT la résolution n° 2020-03-035 (4 mars 2020) de la Municipalité de Sainte-Thérèse-de-Gaspé relativement à la « demande d'assouplissement des critères d'admissibilité au FAAC » adressée au ministère de l'Infrastructure et des Collectivités du Canada;
- CONSIDÉRANT que notre Municipalité est soucieuse de la problématique invoquée par la municipalité de Sainte-Thérèse-de-Gaspé dans ce dossier;
- EN CONSÉQUENCE :
- Il est proposé par le conseiller Jean-Guy Bernard, appuyé par le conseiller François Poirier et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Alphonse appuie la Municipalité de Sainte-Thérèse-de-Gaspé dans sa démarche à l'effet de demander au ministère de l'Infrastructure et des Collectivités du Canada un assouplissement des critères d'admissibilité au FAAC.
- .....
- 086-04-2020 CREGIM  
 Il est proposé par la conseillère Cynthia Therrien-Samson, appuyé par la conseillère Sylvie Dugas et résolu à l'unanimité des conseillers d'adhérer pour 2020-2021 au Conseil régional de l'Environnement de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, coût 75.00\$, et nous nommons comme personne responsable pour notre municipalité, monsieur Gérard Porlier, maire.
- .....
- 087-04-2020 FONDS AIDE AUX INITIATIVES RÉGIONALES OU AUTRE PROGRAMME  
 Il est proposé par la conseillère Cynthia Therrien-Samson, appuyé par le conseiller Steven Allain et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Alphonse présente un projet dans le cadre du programme de « Fonds d'aide aux initiatives régionales Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine» Volet 4 ou tout autre programme pour 2020 et que le maire, monsieur Gérard Porlier ou la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Reina Goulet ou la secrétaire-trésorière adjointe, madame Myriam Francoeur est autorisé à signer les documents nécessaires pour et au nom de la municipalité.
- .....

088-04-2020

CLÔTURE

Il est proposé par le conseiller Yves Barriault et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit levée à 20 h 50.

\_\_\_\_\_  
Gérard Porlier  
Maire

\_\_\_\_\_  
Reina Goulet, directrice générale  
et secrétaire-trésorière

Je, Gérard Porlier, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

.....